

Communiqué de presse du Conseil provincial du Hainaut Séance du 28 janvier 2014

Ce mardi, deux questions d'actualité ont animé les débats du Conseil :

- « Qu'en est-il réellement de la récupération d'indus versés aux agents provinciaux ? », question posée par Bernard Liébin, Chef de Groupe MR
- « La Province ne devrait-elle pas soutenir No Télé, TV locale en difficulté financière ? », question posée par Jean-Pierre Urbain, Conseiller provincial Ecolo

Le Député provincial Serge Hustache, Président du Collège, y a apporté réponse.

Au cours de cette séance, le Député provincial Gérald Moortgat a également présenté le nouveau Tableau de Bord de la Santé réalisé par l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Trois millions gaspillés ? Faux !

La Province n'a évidemment pas gaspillé trois millions comme on a pu le lire dans dans les éditions Sud presse. Il est faux de prétendre que ces trois millions seraient perdus : il s'agit de sommes restant à recouvrer.

La Province de Hainaut a accompli d'énormes efforts pour résorber ses arriérés et réduire considérablement les sommes à percevoir. Si des salaires indûment versés par la Province à des agents, notamment en arrêt maladie, a effectivement atteint un niveau important de par le passé - pour des raisons notamment techniques - la Cour des Comptes a constaté un réel progrès, depuis 2010 : l'important arriéré des rémunérations indues a été résorbé et les sommes restant à percevoir sont en régulière diminution.

Une réalité bien éloignée du portrait dressé ! L'on préfère hélas critiquer la Province plutôt que d'évoquer les engagements qu'elle a inscrits dans son Plan Stratégique et Opérationnel : le renforcement des moyens humains pour gérer ce dossier, l'amélioration des outils informatiques, une réorganisation de sa politique de ressources humaines dans la gestion des maladies et de l'absentéisme. Et aussi, bien sûr, l'analyse du passage à terme échoué pour les traitements, point à l'origine du problème des indus.

L'Institution provinciale mérite d'être respectée pour le travail accompli car, loin d'une quelconque « faillite », elle a su préserver un équilibre budgétaire sans la moindre conséquence sur le personnel et sans être menacée par la spirale de l'endettement. Elle est en outre sollicitée par le Gouvernement wallon pour devenir le banquier des communes dans le financement des services incendie, alors même qu'elle va être spoliée financièrement pour des transferts de politiques qu'elle n'exerce plus...

Soutenir l'ensemble des TV locales pour faire percoler l'information sur l'ensemble de la province

La Province de Hainaut soutient déjà annuellement les télévisions locales, à hauteur de 83.600€, pour la diffusion de deux émissions produites et diffusées chaque semaine dans l'ensemble du territoire hainuyer : chhhuuuuutttt et Dialogue Hainaut.

L'asbl Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut octroie en outre un subside de 32.000€ pour la réalisation hebdomadaire de reportages promotionnels à caractère touristique, intitulés Hainaut Envies.

Les télévisions locales sont des vecteurs essentiels de communication et d'information. Elles contribuent au développement d'une région et à la structuration d'un projet de territoire, à l'essor de la vie culturelle et du tissu associatif qui font vivre un territoire. Le rôle de service public de la Province est donc de soutenir ces quatre TVC, qui vivent des réalités différentes.

En ce qui concerne le refinancement de No télé, la Province de Hainaut n'a effectivement pas été sollicitée. Pourtant, une implication provinciale plus forte, à travers une contractualisation garantissant l'indépendance journalistique, pourrait être envisagée : par exemple, mettre en évidence certaines actions provinciales telles que « Les inattendues », les projets de coopération internationale menés en Palestine et au Sud-Kivu ou une mise en lumière de Mons 2015 comme c'est envisagé avec TéléMB dans le cadre du projet Monstory .

La Province pourrait en outre se porter garante pour un emprunt contracté, comme elle l'a déjà fait pour TéléMB.

L'avis du Député provincial Serge Hustache en images, c'est ici :

A propos des indus :

<http://www.youtube.com/watch?v=uPwv3zSU9Uw&list=UUBEGbYnaFb4TZ8WVUQiJvKg&feature=c4-overview>

A propos du refinancement de No Télé :

<http://www.youtube.com/watch?v=q7Y3zkXUrfw&list=UUBEGbYnaFb4TZ8WVUQiJvKg&feature=c4-overview>

Le Tableau de Bord de la Santé en quelques mots :

<http://www.youtube.com/watch?v=AJvLR4wG3r0&feature=c4-overview&list=UUBEGbYnaFb4TZ8WVUQiJvKg>

Et son résumé en 6 pages :

http://www.hainaut.be/sante/osh/medias_user/TBS2013_Synthese_janvier2014.pdf